

# Fiche technique produit



## PARE-PLUIE PPL60



### ► POUR UN HABITAT SAIN ET DURABLE

Le pare-pluie Le Relais :

- Haute perméabilité à la vapeur d'eau (HPV)
- Pose au contact de l'isolant
- Résistance à la colonne d'eau améliorée
- Pose facile et rapide
- Entraxe 60 cm

PRODUIT	PARE-PLUIE	LARGEUR (m)	LONGUEUR (m)	MASSE SURFACIQUE selon DIN EN 1849-2	ENTRAXE (cm)
	PPL60	1,5	50	100 g/m <sup>2</sup>	<b>60</b>

COMPOSITION	3 couches ; PP - PP - PP
	<b>RECYCLABLE</b>

PERFORMANCES	Comportement à l'eau	Résistance à la pénétration de l'eau, EN 1928 méthode A : <b>W1</b> Transmission de la vapeur d'eau Sd, EN ISO12572: <b>0,03 m</b>
	Comportement à l'air	Résistance à la pénétration de l'air : <b>&lt; 0,1m<sup>3</sup>/m<sup>2</sup> h 50 Pa</b>
	Mécanique	Résistance à la traction en sens longitudinal, EN 12311-1 : <b>205 N/5 cm</b> Résistance à la traction en sens transversal, EN 12311-1: <b>103 N/5 cm</b>
		Allongement sens longitudinal, EN 12311-1 : <b>54%</b> Allongement sens transversal, EN 12311-1 : <b>53%</b>
		Résistance à la déchirure au clou sens longitudinal, EN 12310-1: <b>110 N</b> Résistance à la déchirure au clou sens transversal, EN 12310-1 : <b>140 N</b>
	Feu	Réaction au feu (EN 13501-1, EN 11925-2) <b>E</b>
Température	Tenue en température : <b>- 40°C/+80°C</b>	
	Résistance aux UV : <b>2 semaines</b>	

Normes/certificats : marquage CE conforme à la norme EN 13859-2  
Éligible à l'homologation CSTB

### DOMAINE D'APPLICATION

Le pare-pluie LE RELAIS, l'écran de sous-toiture universel, d'une bonne perméabilité à la vapeur d'eau, est particulièrement adapté à l'utilisation pour les toits en pente ventilés.

La véritable membrane de fonction, un film polyéthylène à perméance élevée, se trouve protégée sous un voile non-tissé résistant à la déchirure et aux rayons UV.

Étanche à l'eau, il protège la sous-toiture des dégradations en cas de pénétration accidentelle d'eau ou de neige.

Étanche à l'air, il contribue efficacement à l'optimisation de la performance de l'isolant thermique en toiture.

L'écran peut être placé directement au contact de l'isolant. Ceci permet un gain d'espace de 20 mm par rapport à un écran non respirant qui doit avoir une lame d'air de ventilation de 20 mm en sous face. La face inférieure doublée d'un voile non-tissé de protection, garantit également sur voligeage une pose facile et en toute sécurité.

Prière de respecter les prescriptions de pose. En matière de sécurité au feu, le pare-pluie LE RELAIS n'est pas destiné à constituer la face plafond de locaux occupés en bâtiment d'habitation ou dans les établissements recevant du public.

**LE RELAIS**

présente

**métisse**  
L'isolation durable